

Rouen, jeudi 16 avril 2020

| COVID-19 |

Le Département de la Seine-Maritime dote les EHPAD et les résidences autonomie de 350 tablettes

Depuis le 11 mars, par décision du Gouvernement, les visites aux résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des MARPA et des résidences autonomie sont suspendues. Dans ce cadre, le Département de la Seine-Maritime souhaite accompagner et faciliter le lien social entre les résidents et leurs proches. Ainsi, l'institution départementale dotera les établissements le souhaitant de tablettes.

Dès la fin de la semaine dernière, les 95 EHPAD, les 2 MARPA et les 104 résidences autonomie de la Seine-Maritime, représentant 16 000 résidents, ont été contactés afin de recenser leurs besoins en tablettes numériques. Grâce à ces retours, **350 tablettes ont pu être commandées le 15 avril.**

Créer un contact visuel entre les personnes âgées et leur famille contribue à lutter contre les troubles cognitifs. Ainsi, ce dispositif départemental vise à doter d'une tablette pour environ 50 résidents.

Afin d'accompagner encore mieux les établissements sociaux et médico-sociaux du territoire dans leurs missions quotidiennes, le Département a lancé un appel au bénévolat ouvert à l'ensemble des agents départementaux. Ainsi, certains d'entre eux pourront apporter leur soutien aux personnels des EHPAD quant à l'animation de ces outils numériques auprès des résidents.

La mise en place d'un tel dispositif est possible grâce au travail commun mené par la Direction de l'autonomie et la Direction des routes. Ainsi, les agents de ces deux services se chargent du recensement des demandes pour une organisation des livraisons selon les besoins.

Le Département, la collectivité de la solidarité, est plus que jamais auprès de ses habitants.